Nº 8389^A

CHAMBRE DES DEPUTES

PROJET DE LOI

autorisant le Gouvernement à financer l'acquisition et le soutien logistique du matériel roulant pour les besoins de l'Armée luxembourgeoise

* * *

FICHE D'ÉVALUATION D'IMPACT MESURES LÉGISLATIVES, RÉGLEMENTAIRES ET AUTRES

Intitulé du projet :	Projet de loi autorisant le Gouvernement à financer l'acquisition et le soutien logistique du matériel roulant pour les besoins de l'Armée			
Ministère initiateur :	Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur - Direction de la Défense			
Auteur(s):	Nadia Santos da Silva			
Téléphone :	247-82845			
Courriel:	nadia.santosdasilva@mae.etat.lu			
Objectif(s) du projet :	Le présent projet de loi a pour objet d'autoriser le Gouvernement à acquérir du matériel roulant, y compris leurs sous-systèmes d'armes, de protection, de communication et fonctionnels ainsi qu'à financer son soutien logistique, pour les besoins de l'Armée dans le cadre de la mise en place d'un bataillon binational.			
Autre(s) Ministère(s) / Organisme(s) / Commune(s) mpliqué(e)(s)	Armée luxembourgeoise			
Date :	29/03/2024			

	x légiférer			
1	Partie(s) prenante(s) (organismes divers, citoyens,) consultée	(s): Dui	Non	
	Si oui, laquelle / lesquelles :			
	Remarques / Observations :			
2	Destinataires du projet :			
2	- Entreprises / Professions libérales :	Oui	Non	
	- Citoyens :	☐ Oui	Non	
	- Administrations :	Oui	☐ Non	
3	Le principe « Think small first » est-il respecté ? (cà-d. des exemptions ou dérogations sont-elles prévues suiva taille de l'entreprise et/ou son secteur d'activité ?)	☐ Oui nt la	☐ Non	⊠ N.a.
	Remarques / Observations :			
l.a. :	non applicable. Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ?	⊠ Oui	☐ Non	
		_	□ Non	
	Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ? Existe-t-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour et	_		
	Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ? Existe-t-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour et publié d'une façon régulière ?	Oui		
	Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire ? Existe-t-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour et publié d'une façon régulière ? Remarques / Observations : Le projet a-t-il saisi l'opportunité pour supprimer ou simplifier des régimes d'autorisation et de déclaration existants, ou pour amélior	Oui	⊠ Non	

Le projet contient-il une charge administrative 2 destinataire(s) ? (un coût imposé pour satisfaire d'information émanant du projet ?)			Oui	\boxtimes	Non		
Si oui, quel est le coût administratif ³ approximatif total? (nombre de destinataires x coût administratif par destinataire)							
² Il s'agit d'obligations et de formalités administratives imposées aux ceuvre d'une loi, d'un règlement grand-ducal, d'une application admi règlement UE ou d'un accord international prévoyant un droit, une in ³ Coût auquel un destinataire est confronté lorsqu'il répond à une ob ci (exemple : taxe, coût de salaire, perte de temps ou de congé, coû	nistrative, d'un règlement min terdiction ou une obligation. igation d'information inscrite	dans u	l, d'une cir ine loi ou	culair un tex	e, d'une di	rectiv	e, d'un
a) Le projet prend-il recours à un échange de administratif (national ou international) pluté l'information au destinataire ?			Oui		Non	\boxtimes	N.a.
Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?							
 b) Le projet en question contient-il des disposi concernant la protection des personnes à l' des données à caractère personnel⁴? 			Oui		Non		N.a.
Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il ?							
4	Flémond du traitement des de	onnáce	à caracté	ro no	reannel (w	2004	and lu)
⁴ Loi modifiée du 2 août 2002 relative à la protection des personnes	a regard du traitement des di	onnees	a caracte	re pe	isolillei (w	ww.ci	ipu.iu)
Le projet prévoit-il : - une autorisation tacite en cas de non répons	a de l'administration ?	П	Oui		Non	∇	N.a.
- des délais de réponse à respecter par l'admi		_	Oui		Non		N.a.
 le principe que l'administration ne pourra der informations supplémentaires qu'une seule fo 	nander des		Oui		Non		N.a.
9 Y a-t-il une possibilité de regroupement de form procédures (p.ex. prévues le cas échéant par un			Oui		Non		N.a.
Si oui, laquelle :							
En cas de transposition de directives communau le principe « la directive, rien que la directive » e			Oui		Non	\boxtimes	N.a.

	Sinon, pourquoi?				
11	Le projet contribue-t-il en gén a) simplification administrat b) amélioration de la qualité Remarques / Observations :	ive, et/ou à une	□ Oui □ Oui	⊠ Non ⊠ Non	
12	Des heures d'ouverture de gu aux besoins du/des destinata Y a-t-il une nécessité d'adapte auprès de l'Etat (e-Governme	ire(s), seront-elles introduites ? er un système informatique	□ Oui	□ Non ⊠ Non	⊠ N.a.
	Si oui, quel est le délai pour disposer du nouveau système ?				
14	Y a-t-il un besoin en formation concernée ? Si oui, lequel ?	n du personnel de l'administration	☐ Oui	□ Non	⊠ N.a.
	Remarques / Observations :				

15	Le projet est-il :							
	- principalement centré sur l'égalité des femmes et des hommes ?	☐ Oui	⊠ Non					
	- positif en matière d'égalité des femmes et des hommes ?	Oui	Non					
	Si oui, expliquez de quelle manière :							
	- neutre en matière d'égalité des femmes et des hommes ?	⊠ Oui	□ Non					
	Si oui, expliquez pourquoi :							
	- négatif en matière d'égalité des femmes et des hommes ?	Oui	⊠ Non					
	Si oui, expliquez de quelle manière :							
6	Y a-t-il un impact financier différent sur les femmes et les hommes ?	Oui	☐ Non	⊠ N.a.				
	Si oui, expliquez de quelle manière :							
ec	ctive « services » Le projet introduit-il une exigence relative à la liberté d'établissement	Oui	☐ Non	⊠ N.a.				
	soumise à évaluation ⁵ ? Si oui, veuillez annexer le formulaire A, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :							
	www.eco.public.lu/attributions/dg2/d consommation/d march int rid	eur/Service	s/index.html					
icle	e 15 paragraphe 2 de la directive « services » (cf. Note explicative, p.10-11)			-				
	Le projet introduit-il une exigence relative à la libre prestation de services transfrontaliers ⁶ ?	Oui	☐ Non	⊠ N.a.				
	Si oui, veuillez annexer le formulaire B, disponible au site Internet du Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur :							
	www.eco.public.lu/attributions/dg2/d consommation/d march int rie	eur/Services	s/index.html					